35e ANNÉE N° 2802 PARAIT LE SAMEDI 7 JUIN 1924

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

LES FONCTIONNAIRES

renoncent momentanément

à l'indemnité de 1.800 francs

Les fonctionnaires, qui ont fortement contribué à la victoire du cartel des gauches, le 11 mai, entendent bien profiter de cette victoire, mais ils ne veulent pas cependant en abuser. C'est ce que le bureau de la fédération a exposé récemment à M. Herriot, au cours d'une réunion du comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, rue de Valois, et c'est ce qu'il a répété, au siège de la Ligue de l'enseignement, 3, rue Récamier, au cours d'une importante réunion du conseil de la fédération à laquelle assistaient quatre-vingt-cinq délégués, représentant trente-cinq fédérations et cinquante groupements régionaux.

Un des principaux militants de la fédération nous a fait, au sujet de cette réunion privée, les déclarations suivantes :

« Ainsi que nous l'avons affirmé à M. Herriot, nous ne voulons pas créer de difficultés au futur gouvernement, émanation du bloc des gauches, et c'est pourquoi nous avons décidé d'abandonner, momentanément, notre revendication des 1 800 francs d'indemnité de vie chère, au lieu des 720 francs qui nous ont été accordés et si péniblement maintenus. Nous nous rendons compte parfaitement que la situation financière est assez sérieuse pour que nous ne l'aggravions pas. Mais nous allons porter tout notre effort sur la revision des échelles de traitements. Nous demandons à faire partie des commissions qui doivent fixer avant le 31 octobre 1924 — ainsi que l'a prescrit la loi de finances de 1923 — les nouvelles échelles. Lorsque ce travail sera terminé, nous examinerons s'il y a lieu de réclamer les 1 800 francs de vie chère, mais seulement pour les traitements au-dessous de 6.000 francs. En résumé, nous exigerons à égalité de grade l'égalité de traitement et la suppression des anomalies contre lesquelles nous nous sommes élevés si souvent.

« Nous demanderons au nouveau gouvernement l'abrogation de la constitution de l'an VIII et la collaboration complète des fonctionnaires avec l'administration au sein des commissions où le personnel, les usagers et l'administration centrale seront représentés par tiers. Nous affirmons que si nos camarades des douanes notamment avaient été consultés, ils auraient pu éviter des «combinaisons» que nous aurons peut-être l'occasion de dénoncer publiquement et qui ont eu une répercussion considérable sur la hausse des produits de première nécessité.

« Nous réclamerons, en outre, le droit syndical absolu pour tous les fonctionnaires ; l'institution d'un conseil supérieur de discipline qui sera en quelque sorte le Conseil d'Etat ou la Cour de cassation en matière administrative ; la réintégration de tous les fonctionnaires révoqués ou rétrogradés pour délits d'opinion, la punition des chefs coupables et l'amélioration du régime des retraites. Sur tous ces points, nous sommes d'accord avec le chef du futur gouvernement. Il sait qu'il peut compter sur les fonctionnaires et que c'est son intérêt, car nous représentons une force considérable. Nous n'abuserons pas de cette force pourvu que nos droits soient respectés et les chefs qualifiés pour parler au nom de la nouvelle majorité de la Chambre des députés nous ont promis qu'ils le seraient. »

Pour stabiliser le franc ;

Les réformes essentielles

par Gaston JÈZE

Professeur de Finances à la Faculté de Droit de Paris

Du *Progrès Civique*.

Les continuelles variations du cours du change, la hausse brusque du dollar et de la livre depuis mai, inquiètent l'opinion publique, préoccupent le monde industriel et commercial, déroutent les chroniqueurs financiers amateurs qui déclarent n'y rien comprendre.

Les politiciens se mettent de la partie et affirment que les élections du 11 mai, favorables aux partis démocratiques, sont la cause de la baisse du franc.

*

Discutons le problème froidement.

La valeur de la monnaie dépend essentiellement d'une bonne gestion financière et d'une politique extérieure.

La preuve est faite — non par les élections mais par l'expérience, — que la politique extérieure et la gestion financière du cabinet qui disparait ont été un échec lamentable : la baisse continue du franc en a marqué les étapes. Les électeurs n'ont fait que constater cet échec : ils ont manifesté leur volonté de changer de méthode.

La personnalité de la plupart des gouvernants passés est hors de cause. Leurs intentions furent excellentes. Leur bonne foi n'est pas contestable, leur obstination incroyable en est la preuve éclatante, et leur stupeur devant le verdict des électeurs en fournit une nouvelle démonstration.

*

La première chose à faire pour stabiliser le franc, c'est de dire la vérité au pays et au monde entier sur la situation financière véritable.

Les pratiques de dissimulation et de jeux d'écritures ont assez duré.

Elles ont fait au crédit public de la France un mal énorme.

Quand des communiqués officieux annoncent que les chefs radicaux et radicaux socialistes ont été appelés au conseil des ministres pour entendre un exposé de la situation financière, le public de France et de l'étranger n'est pas du tout rassuré.

Il faut, pense-t-il, que l'état des finances soit bien critique, que la responsabilité de la gestion financière paraisse bien lourde pour que les ministres actuels éprouvent le besoin de se concerter avec les chefs du gouvernement de demain et de se faire couvrir.

C'est ainsi qu'avec les meilleures intentions du monde, on ruine le crédit public.

Les cachoteries, les finasseries, le secret des finances tout cela c'est le bagage ordinaire des financiers de raccroc. Ce fut toute la politique de l'ancien régime. On en connaît les résultats.

Quand comprendra-t-on que le crédit public, c'est la *confiance*, et que la confiance doit reposer sur la connaissance précise des réalités ?

Que l'on renonce aux discours ultra-optimistes prononcés dans le moment où les choses vont le plus mal ? Ne sont elles pas ridicules les déclarations rassurantes du ministre des finances et des rapporteurs généraux des commissions du 31 décembre 1923 ? Ont elles empêché, en janvier 1924, de se produire la terrible débacle du franc ?

Va-t-on recommencer les mensonges !

Le meilleur moyen de rassurer le pays, c'est de lui dire, sans réticences, sans réserves d'aucune sorte, où l'on en est. La politique du bourrage de crânes, constamment pratiquée jusqu'ici, ne peut mener qu'à la catastrophe.

*

Les grands journaux officieux répètent que le gouvernement actuel laisse une situation excellente, un budget en équilibre, un commerce extérieur en très bonne posture, une Dette flottante considérable sans doute, mais sans danger, grâce aux sages mesures d'immunités fiscales prises en faveur des bons de la défense nationale.

Tout cela n'est pas la vérité. Il est regrettable que la passion politique aveugle à ce point des hommes dont on ne peut suspecter pourtant la ferme volonté de tirer la France de ses graves embarras.

Qui peut dire sérieusement si le budget est en équilibre, alors que l'on ne connait pas le montant des pépenses, alors que les recettes peuvent subir des influences déprimantes ?

Pourtant, le déficit budgétaire est l'une des causes les plus certaines et les plus importantes de la baisse du franc.

Le budget est-il vraiment en équilibre ? Qu'on le dise par des états comparatifs réguliers des *dépenses* (et non des *crédits*) et des recettes

Il y a des économies à faire, qu'on les fasse sérieusement et non pas sur le papier comme manœuvre électorale et politicienne. Le gouvernement vient de lancer la nouvelle d'une économie de plus de 400 millions de de francs, dont on laisse le soin au gouvernement prochain.

*

Il faut dire la vérité au pays, toute la vérité, non point seulement pour fixer les responsabilités — ce qui est capital — mais encore pour avoir la base ferme d'un programme d'action financière. C'est la condition préalable pour que le pays et les gouvernants eux-mêmes connaissent exactement l'effort à fournir.

Plus de commentaires tendancieux et optimistes des bilans hebdomadaires de la Banque de France.

Qu'on cesse de nous signaler avec complaisance et satisfaction les diminutions de la circulation fiduciaire ou des avances de la Banque au Trésor.

Tout cela ne signifie absolument rien si l'on ne connait pas en même temps le mouvement de la Dette flottante.

Si ces diminutions sont la conséquence des disponibilités procurées au Trésor par un accroissement de la Dette flottante, en quoi la situation financière est-elle améliorée ?

Or, quel est le document qui, à l'heure actuelle, nous fait connaître, semaine par semaine, les mouvements des bons de la Défense nationale ?

Le gouvernement ne les ignore sans doute plus ; il affirme qu'il sait où l'on en est à cet égard ; les communiqués officieux nous ont appris que les chefs des partis radicaux et radicaux-socialistes en ont été informés au cours de la récente conférence à l'Elysée.

Mais pourquoi ne le dit on pas aussi au grand public ?

Ce n'est pas tel ou tel homme politique qu'il faut rassurer ; c'est le grand public, car c'est la confiance ou la défiance du grand public qui amène les variations du franc.

*

Franchise, honnêteté, voilà deux qualités maîtresses de toute sage et habile politique financière. C'est jusqu'ici ce qui a le plus manqué.

On s'ingénie à chercher des remèdes à la crise des changes. On s'est imaginé pouvoir la faire cesser par des menaces, par des coups de bourse, par des discours optimistes.

Il est incroyable que beaucoup persistent dans ces illusions, après les expériences qui ont été faites partout et à toutes les époques de l'inefficacité de ces mesures.

Franchise, honnêteté ! Rien ne peut remplacer ces qualités.

On attend beaucoup du nouveau gouvernement. Sa tâche sera difficile. Nombreux sont ceux qui croient dans une amélioration instantanée de nos finances ; du soir au lendemain pensent-ils, on constatera un progrès

Illusion !

Mais ce qui est certain, c'est que si les finances continuent à rester secrètes, tout ira de mal en pis.

La publicité des finances, voilà le premier remède à la crise des changes.

Ce n'est pas le seul. Mais sans lui, les autres seront inefficaces.

GASTON JÈZE.

© VILLE DE SISTERON

A LA CHAMBRE

Dans une réunion plénière des gauches, tenue dimanche dernier, à laquelle assistaient 307 députés, l'assemblée a adopté à la majorité de 300 voix, un ordre du jour demandant la démission de M. Millerand.

***

Le Sénat a de son côté repris ses travaux le même jour.

Le groupe de la gauche démocratique de la haute assemblée a voté, par 122 voix contre 5 et 34 abstentions, un vote de méfiance à l'égard du Président de la République.

Les groupes de l'Union républicaine ont, par contre, voté leur confiance à M. Millerand par 99 voix pour la première et 32 pour la seconde.

Les journaux de vendredi matin disent que M. Millerand entend finir son septennat à la présidence de la République, malgré les injonctions de différents groupes politiques.

Chronique Locale

SISTERON

Avis. — Le Président du Comité des fêtes informe le public que plusieurs lots de la tombola n'ont pas été retirés. Il prie les personnes détenteurs de billets gagnants de retirer leurs lots avant le 31 Juillet. Passé ce délai les lots non retirés seront acquis de droit au Comité des fêtes. Les lots sont toujours en dépôt chez M. Bourgeon, ébéniste.

CHIFFRE D'AFFAIRES

L'impôt sur le chiffre d'affaires (redevables mensuels) sera perçu à la mairie le mardi 10 juin aux heures habituelles.

BOUILLEURS DE CRU DISTILLATION

Il est rappelé que les périodes de distillation sont arrêtées chaque année par le juge de paix dans le ressort duquel se trouve le domicile du chef local du service de la Régie, sur propositions des maires et des syndicats agricoles et de bouilleurs.

Ces propositions doivent parvenir au juge de paix compétent avant le *30 Juin*.

Il ne sera donné aucune suite aux propositions qui parviendront à la Justice de paix de Sisteron après cette date.

Le programme des distillations ne sera modifié que si les circonstances en démontrent l'impérieuse nécessité.

—o—

Echos. — Dans son dernier numéro *Sisteron-Journal* se faisait l'écho d'un petit larcin commis au cimetière et d'un acte de malpropreté que commettait chaque soir une main de fée. Nous pouvons dire que l'objet volé a été remis en place et que la main de fée a été prise et que procès-verbal lui a été glissé dans les doigts. C'est bien fait.

Avis aux délinquantes.

AUTOUR DES ELECTIONS

Dans sa séance de mardi la Chambre a validé 467 élections parmi lesquelles sont celles de MM. Baron et Michel députés des B-A.

***

Aurons-nous des élections pour remplacer M. Aillaud décédé ? La question se pose, car dans la nouvelle Chambre il y aurait une tendance à ne pas remplacer les vacances qui se produiront en cours de législature, mais avant nous serons certainement appelés dans le délai de trois mois à élire un nouveau député. Pour faire l'union de tous les républicains on avait, dans un petit milieu, pensé à faire appel à M. Forgeot ancien député de la Haute-Marne. M. Forgeot sera probablement candidat à Gap.

Les candidatures que l'on peut considérer *officieusement* lancées sont celle de M. Louis Andrieux qui le fait annoncer par *Excelsior*, celle de M. Raymond conseiller général de Volonne et celle de M. Antony Joly, ancien député.

La liste n'est pas close, il y en aura surement d'autres.

LA SECHERESSE

La région de la Haute-Provence subit depuis un bon mois une forte sécheresse qui compromet la récolte si elle persiste encore un peu.

Souhaitons pour le bien de l'agriculture et de la température que les écluses célestes laissent tomber sur la campagne une pluie bienfaisante.

Chauffeurs ! ayez de la prudence. — Depuis que le service automobile a pris l'extension que nous lui connaissons, la rue Droite est journellement encombrée par des embarras de voitures automobiles et de voitures à traction animale. Nous recommandons aux chauffeurs étrangers comme à ceux de Sisteron de modérer leur allure, de ne pas mettre l'échappement libre et d'être prudents dans la traversée de la ville, leur rappelant que la rue appartient aussi aux piétons et qu'ils ne tiennent pas à être écrasés, mais pas du tout.

Un service strict de police s'impose si on veut éviter de pénibles accidents.

UNE BONNE SOIRÉE

C'est à l'Eldorado devant une salle comble que jeudi soir un groupe de charmantes jeunes filles nous donna *La Poudre aux yeux*, la fine comédie de Labiche, *Jean-Marie*, le beau drame en vers de Theuriet.

Certes, nous connaissions déjà le succès remporté les années précédentes par ce petit groupe d'artistes, mais nous pouvons affirmer que jamais autant de goût, de charme, d'art ne fut déployé comme en cette soirée où véritablement ces demoiselles se surpassèrent et jouèrent à ravir.

Pour être exact il faudrait citer tous les noms du programme. Nous nous bornerons à mentionner celui de Mademoiselle A. Reynier, la benjamine de la troupe qui fut remarquable dans son monologue comique : *J'suis Bachelière*.

Le public Sisteronnais a manifesté sa joie d'avoir assisté à une aussi agréable soirée par des applaudissements frénétiques et nous n'avons entendu que des louanges.

A NOS ABONNÉS

Plusieurs de nos abonnés voient leur abonnement expiré ou près de l'être ; avant que nous fassions recouvrer par la poste nous les prions de refuser le journal s'ils ne veulent plus le recevoir, ceci pour nous éviter des frais inutiles de recouvrement.

—o—

LIGUE des DROITS de l'HOMME et du CITOYEN

Dans sa séance du 29 mai, la section à l'unanimité a émis les vœux suivants :

1° — Suppression des Conseils de Guerre en temps de paix, révision des jugements prononcés par ces derniers et que des sanctions sévères soient prises contre les chefs responsables et, en particulier, le colonel Auroux (affaire Bersot).

2° — Que le procès Caillaux soit aussitôt revisé.

3° — Salue avec orgueil et fierté le succès éclatant de la République laïque, démocratique et sociale, affirmé le 11 mai dans toute la France,

Et adresse ses félicitations aux élus Bas-Alpins,

S'associe de tout cœur au deuil cruel qui vient de frapper la Démocratie bas-alpine, en la perte du citoyen Frédéric Aillaud, député socialiste, décédé subitement à Digne,

Présente à la famille si durement éprouvée l'expression de ses condoléances attristées

4° — Adresse au vénéré président de la Ligue, F. Buisson, aux citoyens Aulard et Guernut, l'expression de son inaltérable sympathie.

Formule des vœux pour qu'ils restent de nombreuses années encore à la tête de la Ligue française des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Avis aux retraités des P.T.T.

Comme suite au vote de la loi du 14 avril 1924 portant réforme du régime des pensions et en vue de la révision de toutes les pensions concédées à la date de la promulgation de cette loi, les pensionnés des postes et des télégraphes ou leurs veuves et orphelins, habitant le département sont priés de se faire connaître.

Ils devront, à cet effet, adresser à la direction des Postes, à Digne, une demande comportant les indications suivantes : Nom et prénoms, ancien emploi, résidence où les fonctions étaient exercées, traitement au moment de la mise à la retraite, domicile actuel, date de l'admission à la retraite (date de l'arrêté), durée des services militaires accomplis, montant de la pension principale.

Les veuves et orphelins ayant bénéficié d'une reversion de pension fourniront les mêmes renseignements en indiquant, non la date de reversion en leur nom, mais celle de l'admission à la retraite de leur mari ou père.

Devront également adresser une demande les veuves des agents décédés en activité de service sans avoir laissé des droits à pension. Celles-ci en vertu de l'article 68 de la dite loi recevront une allocation annuelle prélevée sur le traitement et l'ancienneté de services de l'agent décédé.

Elles devront fournir les renseignements ci-après : Nom et prénoms (nom de mariage), résidence, date du mariage, dates de naissance des enfants, date de mise en disponibilité ou de décès du mari, durée des services civils et militaires, dernier traitement reçu.

Fête Patronale de la Pentecôte des 7, 8, 9 et 10 Juin 1924

Samedi 7 Juin. — Tenue de l'important marché de la Pentecôte.

Dimanche 8. — Au réveil, salves d'artillerie. A 16 heures, avenue de la gare **Course de Bicyclettes** organisée sous le patronage du Sisteron Vélo, grande course de 50 km. 1° prix 50 fr. : 2me prix 20 fr. et la moitié des entrées ; 3me prix 10 fr. et l'autre moitié des entrées fixées à 2 fr. — Course pour jeunes gens au dessous de 16 ans, 15 km. 1° prix 20 fr. ; 2e prix 10 fr. ; 3e prix les entrées fixées à 1 fr. — A 17 h. concert Paul Arène, **GRAND CONCERT MUSICAL** par *Les Touristes des Alpes*. — A 21 h. sur le Pré de la foire, **brillant feu d'artifice** tiré par M. Joseph Pons pointre artificier à 22 h. sur la place de la Mairie **grand Bal Public.**

Lundi 9. — A 16 h. avenue de la gare, FETE SPORTIVE, sous le patronage du *Sisteron-Vélo* : Course à pied, 3 km. 1° prix 30 fr. ; 2e prix 15 fr. ; 3e prix 5 fr. Course pour enfant au dessous de 16 ans, 1° prix, 10 fr ; 2 prix 5 fr. ; 100 mètres plats 1° prix 15 fr. 2e prix 5 fr. ; 100 mètres enfants, 1° prix 10 fr. : 2e prix 5 fr. ; Saut en hauteur avec élan 1° prix 15 fr. 2e prix, 5 fr. : Saut en longueur avec élan, 1° prix 15 fr. : 2e prix 5 fr. — à 21 heures, rue Saunerie, **grand Bal public.**

Mardi 10. — Cours Melchior-Donnet : **CONCOURS de BOULES** sous le patronage de la *Boule Sisteronnaise* : 1° prix, 450 fr. ; 2e prix 150 fr. CONCOURS de TIR, 50 fr. CONCOURS de POINTAGE, 50 fr.

Le droit d'inscription est fixé à 10 frs par équipe de 3 joueurs. Lancement du but à 10 heures précises. Le réglement de la Société sera strictement appliqué. Les inscriptions sont reçues chez le secrétaire de la Société, au Café de la Paix ou sur le terrain.

Pendant toute la durée des fêtes au faubourg la Baume : **Tir à la Cible**, prix un permis de chasse.

Samedi, dimanche et lundi, cours du Collège : Fêtes de nuit, bataille de confetti, attractions foraines.

© VILLE DE SISTERON

Aux Asthmatiques

De tous les remèdes connus, aucun ne calme et ne guérit aussi rapidement que la Poudre Louis Legras. Elle dissipe, en 45 secondes, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, oppression, toux de vieilles bronchites, rhumes négligés, suites d'influenza, de pleurésie et autres affections des poumons. Ce précieux remède a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 3 fr. 05 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

R. C. Seine 65463

ETAT-CIVIL

du 24 Mai au 6 Juin 1924

NAISSANCES

Paule-Guillaumette-Louise Bués, les Combes

MARIAGES

Décès

Joseph-Léon Brunet, 58 ans, à l'hôpital.

CREDIT à L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr. par cotisation de **5** francs par mois

Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscription s'adresser à M. **ESCLANGON** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Bas.-Alpes).*

Etude de Me Guillaume BUES,

Notaire

successeur de Me BOREL.

VENTE MOBILIÈRE

Ce jourd'hui **sept juin, à quatorze** heures, rue de Provence, numéro 12, il sera procédé par le ministère de Me **Buès**, notaire, à la vente aux enchères, de marchandises dépendant du fonds de commerce de feue Madame **Michel**, veuve **Marcillon** et d'un mobilier composé de lits garnis, commode, glaces, etc..

Buès notaire.

UN CONSEIL UTILE aux LECTEURS

Il nous faut parler aujourd'hui de **La Poudre de l'Hôpital**, spécialité qui a donné des résultats surprenants de guérison dans les affections de l'Estomac.

La Poudre de l'Hôpital, à base d'une poudre naturelle purifiée, guérit, après soulagement immédiat, les aigreurs, dyspepsies, gastrites, dilatations, gastralgies, lourdeurs après les repas, vomissements, mauvaises digestions et tous les maux d'estomac, même chez les malades qui ont tout essayé sans résultat.

Vous trouverez le flacon de Poudre de l'Hôpital en poudre ou en comprimés (8 f. 75) chez tout pharmacien. Essayez vous serez étonnés des résultats, à défaut envoyer un mandat de 9 francs à M LARCHE, pharmacien-spécialiste LES AIX D'ANGILLON (Cher) qui envoie franco.

A VENDRE

1° Une Maison d'Habitation susceptible de convenir pour un commerce sise à Sisteron, faubourg de la Baume ;

2° Une Ecurie avec grenier, également à la Baume.

S'adresser à Me **Buès**, notaire à Sisteron.

Etude de Me Aimé BERTRAND huissier à Sisteron (B-A)

VENTE

aux Enchères Publiques

Il sera procédé le **lundi seize Juin mil-neuf-cent-vingt-quatre**, à **onze** heures **quinze** minutes, jour de foire à Sisteron, devant la gendarmerie à cheval de ladite ville, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques, de

DEUX CHEVAUX

de la gendarmerie de Sisteron, ci-après désignés :

1° **Hussard**, cheval, 17 ans, 1 m 52, noir rubicon, en tête interrompue, petite balzane postérieure gauche.

2° **Nuage**, cheval. 19 ans, 1 m. 58, bai, balzane postérieure gauche, quelques poils en tête.

La vente aura lieu au comptant.

Les frais seront annoncés avant la vente et payable en sus du prix d'adjudication.

signé : BERTRAND.

P.-L.-M. — *Circuit de la Bourgogne.* — La Compagnie P.-L.-M. vient de créer un nouveau Service Automobile d'Excursions ; le Circuit de la Bourgogne qui fonctionnera les jeudi et dimanche du 3 Juillet au 7 Septembre, en passant par Fixin, Gevrey-Chambertin, Vougeot, Nuits-Saint-Georges, Beaune, Château neuf, Pouilly-en-Auxois (arrêt pour déjeuner), le Puits XV, Val Suzon et la Fontaine de Jouvence.

Les voitures assurant le Service partiront de la gare de Dijon à 8 h., pour y revenir à 17 h. 15, donnant ainsi aux voyageurs la correspondance avec le train express N° 102 pour Paris départ 18 h. 35. Prix du Circuit : 45 francs.

Magasins de Chaussures

E. JULIEN

Rue Droite ; Rue Saunerie

SISTERON

Monsieur **JULIEN**, fabricant de chaussures a l'honneur d'informer sa très nombreuse clientèle ainsi que celle de la Maison Chastel, rue Saunerie, qu'il vient de se rendre acquéreur du fonds de commerce de chaussures de cette maison et que le magasin de vente reste ouvert comme par le passé dans le même local et qu'on y trouvera un grand assortiment de chaussures en tous genres pour femmes, garçonnets, fillettes et grandes fillettes, enfants, et bébés.

On peut continuer de s'adresser soit à son magasin de la rue Droite, soit à l'ancien magasin Chastel, rue Saunerie.

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

PHOTOGRAPHIE AGRANDISSEMENTS

M. REYBAUD, photographe à Digne, opère à SISTERON (librairie Clergue) tous les jours de foire.

Etude de Me Paul GAIGNAIRE

Licencié en Droit

notaire à GAP, rue de France, N° 3

DISSOLUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte reçu par Me **Gaignaire**, notaire à Gap, le trente mai mil-neuf-cent-vingt-quatre, enregistré :

Madame Marie-Louise **Scala**, veuve de Monsieur Jean **Lambert** ;

Et Monsieur Emile **Millon** ;

Tous deux industriels et négociants domiciliés et demeurant à **Gap**.

Ont déclaré dissoudre purement et simplement à compter du premier juin mil-neuf-cent vingt-quatre, la société en nom collectif ayant son siège à Gap, formée entre eux sous la raison sociale *Veuve LAMBERT & MILLON.*

Pour : l'exploitation d'un garage situé à Gap, rue Carnot, numéro 27, et de l'atelier de réparations et constructions mécaniques y installé ; la représentation, l'achat, la vente et la location de tous véhicules, automobiles, voitures de tourisme, omnibus, de motocyclettes et bicyclettes et de tous accessoires et fournitures s'y référant ; l'organisation et l'exploitation des lignes et services réguliers ou non de transports publics de voyageurs et marchandises ; et généralement toutes opérations et entreprises industrielles et commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus énumérés.

Et pour un temps qui devait expirer le quinze avril mil neuf-cent-trente, aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Gap du cinq janvier mil-neuf-cent vingt dont un original est demeuré annexé à l'acte de prorogation et modification de société ci-après énoncé.

La dite société modifiée et prorogée aux termes d'un acte reçu par Me **Gaignaire**, notaire à Gap, le vingt-neuf mars mil-neuf-cent-vingt-un pour une durée de cinq années soit jusqu'au quinze avril mil-neuf-cent-trente-cinq.

Le tout régulièrement publié.

Ils ont nommé comme seul liquidateur de la société dissoute Madame veuve **Lambert**, l'un des anciens associés qui a accepté.

Ils lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus à l'effet de réaliser tout l'actif social, d'acquitter le passif et de régler les comptes.

Madame veuve **Lambert** a notamment le droit de vendre toutes marchandises, tous objets mobiliers et tous immeubles, vendre aussi l'établissement industriel et commercial le tout à l'amiable ou aux enchères, aux prix et conditions qu'elle jugera convenables ; toucher toutes les sommes dûes à la société ; endosser, tirer et acquitter tous effets de commerce ; transporter et réaliser toutes créances ; régler et acquitter le passif; exercer toutes actions judiciaires tant en demandant qu'en défendant ; représenter la société dans toutes opérations de faillite et de liquidation judiciaire ; traiter, transiger, compromettre, donner toutes mainlevées et désistements, avec ou sans constatation de paiement

Une expédition du dit acte a été déposé au Greffe du Tribunal civil de Sisteron faisant fonction de Tribunal de Commerce et au Greffe de la Justice de paix de Sisteron le quatre juin mil-neuf-cent-vingt-quatre.

Pour extrait et mention,

signé : Veuve **Lambert.**

PLUS de TACHES d'encre

PLUS de SURCHARGES

PLUS de RATURES

en employant

LE CORECTOR

qui ne jaunit ni n'abime le papier.

Indispensable dans tous les bureaux.

Le CORRECTOR est en vente à l'Imprimerie-librairie P. LIEUTIER, rue Droite, Sisteron.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

Une **propriété** avec cabanon en planches, arbres fruitiers, située au quartier de l'Adrech.

Deux **propriétés** situées au quartier du Baumes.

Pour renseignements s'adresser à Mme Adeline BLANC à la Coste.

A VENDRE

Deux fonds d'épicerie bien achalandés, libres de suite

A LOUER

Deux superbes villas de 6 à 7 pièces, eau potable, situées à 500 mètres environ de la ville.

S'adresser à M CLEMENT, agent général d'assurance, Sisteron (B-A)

CABINET DENTAIRE DE SISTERON

12, rue de Provence — Téléphone 46

Ancien Cabinet Casagrande

H. SAUMUR, Successeur

Chirurgien dentiste diplômé de la Faculté de Paris

POSE DE DENTS SANS DOULEUR

Avis important. — Le Cabinet dentaire est ouvert tous les jours de 9 h. à midi et de 2 h. à 6h. 30 exceptés les *mercredi, jeudi et dimanche.*

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte qu'il ne coure aucun risque ? Achetez des *Bons de la Défense Nationale.* Exonérés de l'Impôt Général sur le Revenu et de tous autres impôts.

PRIX NET DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	99 75	99 »	97 75	95 »
500 »	498 75	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 50	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,975 »	9,900 »	9.775 »	9,500 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires. etc.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

LOCATION D'AUTOMOBILES

Garage BUES,

SISTERON — **Téléphone 18.**

R. C. Sisteron N° 82.

En vente à la librairie LIEUTIER

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Lieutard ; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

R. C. Sisteron 667.

VENTE ET REPARATIONS

Lincoln *Ford* Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Agent pour la Région :

Francis JOURDAN

Garage Moderne - **SISTERON**

R. C. Sisteron 602

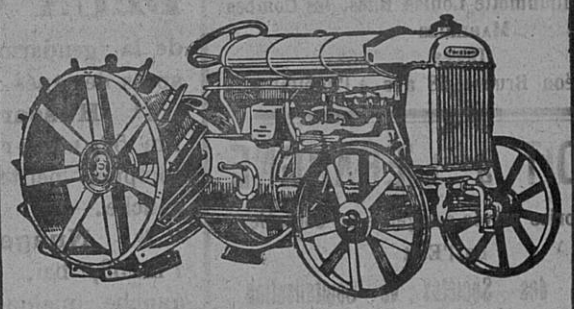

PRIX

12.950 fr.

PRIS A BORDEAUX

Le TRACTEUR FORDSON est construit pour fournir un dur travail de tous les instants. Chacun de ses organes a une réserve de puissance. Avant d'être lancé sur le marché il a été essayé pour chaque travail de ferme et dans toutes les conditions possibles. Il a été expérimenté par des milliers d'agriculteurs pendant les cinq dernières années et a toujours prouvé ce que nous avançons

Le FORDSON est simple de construction, d'un contrôle et d'un maniement extrêmement faciles.

Pouvons-nous faire une démonstration dans votre ferme ?

FAITES UNE DEMANDE A L'AGENT

BRONCHITES

Crises d'Asthme et **d'Emphysème, Laryngites, Maux de Gorge, Rhumes, Coryzas** aigu et chronique **GUERIS** par les **PASTILLES** comprimées **DUPEYROUX**, *Mr Octave DELAFONTENELLE, à Sandillon (Loiret)*, atteint en décembre 1919 de laryngite, souffrait de picotements dans la gorge qui provoquaient une toux pénible et de crises d'oppression qui l'obligeaient à rester assis une grande partie de la nuit. Sa voix était enrouée, souvent éteinte. Améliore en quelques jours, guéri en quelques semaines (attest. du 7 juillet 1922, confirmée le 16 janvier 1923. *Mr FABRE ARTHENON, à Bourgnounac-Mirandol (Tarn)*, guéri en quelques semaines d'un rhume de cerveau chronique dont il souffrait depuis un an (att. du 3 février 1922, confirmée le 23 janvier 1923). *Mme GULNAERT-DELBAREZ*, couturière à *Nouvelle-Eglise, par Audruicq (Pas-de-Calais)*, souffrait depuis décembre 1918, d'une pharyngite avec brûlures au palais et dans l'arrière-gorge qui l'empêchaient de dormir. Elle fut instantanément soulagée par les Pastilles Dupeyroux, puis définitivement guérie malgré plusieurs rechutes successives (attest. de décembre 1919, confirmée le 1er février 1923). *Mme Solange SOURDIN, à Lorges (Allier)*, prenait grippes sur grippes et souffrait d'une toux très pénible. Les **Pastilles Dupeyroux** la guérirent en quelques semaines (attest. du 18 décembre 1922). *Mme Hte BLANCHET, rue Campanès, à Avignon (Vaucluse)*, souffrait depuis six ans de quintes de toux opiniâtres et était essoufflée au moindre effort. Elle se trouva soulagée à la 4e boîte et fut guérie en un an (attest. du 25 janvier 1923). *Mr Faustin MICHAUD, aux Rosiers-Saint-Estèphe par Roullet (Charente)* était atteint d'une toux violente et rebelle suivie de crachats, depuis 1913. Les **Pastilles Dupeyroux** le guérirent en quelques mois (attest. du 20 mars 1923). - Les **Pastilles Dupeyroux** garanties sans narcotiques, sans colorants toxiques, sans gélatine infectieuse, sans saccharine, sont expédiées franco à domicile contre 3 francs en mandat-carte par le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, qui envoie gratis et franco sur demande son *Etude* sur les Infections par les voies Respiratoires et son Questionnaire pour *Consultations gratuites* par correspondance. Consultations tous les jours non fériés, 5, Square de Messine, Paris, de 10 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. (R. C. Seine 32716).

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
Documentation la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements ...	TROIS MOIS — 19 frs	SIX MOIS — 34 frs	UN AN — 65 frs

Spécimen franco sur demande. - En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5770), demandez la liste et les spécimens des **Primes gratuites** *fort intéressantes.*

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs 16 pages ..... 25 cent.

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ	SIX MOIS	UN AN
France, Colonies et Régions occupées.	6.50	12 frs
Belgique et Luxembourg	7.50	14 frs
Etranger	13 frs	25 frs

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

R. C. Sisteron 572

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite - SISTERON

R. C. Sisteron 117.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON